



VŒUX DU MAIRE 2015



DESCENTE DU PÈRE NOËL | Page 4



PARTICIPATION CITOYENNE | Page 6 - 7



ÉDITO.
MARC GODEFROY
MAIRE DE LEZENNES

Le début de l'année 2015 restera dans nos mémoires collectives marqué par la violence d'actes d'une extrême gravité et signe d'une profonde atteinte aux valeurs de notre République : *liberté, égalité, fraternité*.

A ces trois valeurs socles de notre société, je souhaite ajouter celle de la **Laïcité à la française**. Notre capacité à vivre ensemble, dans le respect de nos différences et nos sensibilités, quelles que soient nos confessions ou pratiques religieuses, constitue une richesse, construite au fil des siècles.

J'ai souhaité, à l'occasion de mon discours, lors de la cérémonie de présentation des vœux du Maire à la population, insister sur l'importance de la défense et du renforcement de nos efforts en matières de politique éducative, de prévention, d'accompagnement social, d'encouragement au vivre ensemble. **A Lezennes, nous y travaillons avec beaucoup d'implication et de conviction.**

Ce Lezennes MAG n°1 est le reflet de ce vivre ensemble que nous défendons et accompagnons, tout au long de l'année.

Pour cette édition, le dossier « concertation : mode d'emploi » constitue une base sur laquelle nous allons construire, avec tous les lezennois qui souhaiteront s'y associer dans une démarche constructive, notre pratique collective de la démocratie participative.

D'autres sujets sont également développés, l'environnement, notre programmation culturelle, sportive et associative, et toujours et encore nos avancées en matière de communication municipale. Les services municipaux, sous l'impulsion des élus et du Directeur Général de Services, **travaillent à l'évolution de notre commune.**

Bonne année 2015 à toutes et tous.

Sommaire

Les nouveaux panneaux dynamiques	2
La ville en mouvement.....	3
Rétrospective : une ville à vivre.....	4-5
Concertation : mode d'emploi	6-7
Programmation.....	8-9
Tribunes citoyennes.....	10
Ils font la ville.....	11
Renouvellement des instances participatives : je participe.....	12

LES NOUVEAUX PANNEAUX DYNAMIQUES

L'information devient instantanée

Les services municipaux disposent d'un nouvel outil de communication instantanée : les deux nouveaux panneaux dynamiques installés sur les axes Paul Vaillant Couturier Chantry (Médiathèque) et Rue Sadi Carnot (Poste).

Ces panneaux permettent une diffusion continue d'un flux d'information directement à l'attention des lezennois. La faible technicité d'utilisation et la rapidité de mise en œuvre renforcent la capacité des services à diffuser des messages, sans contrainte de temps ni de délai d'impression ou de publication.



Le panneau numérique de la médiathèque



Le panneau numérique de la Poste



L'ENVIRONNEMENT AU SERVICE DE NOTRE CADRE DE VIE

Cette année, les services municipaux ont travaillé au fleurissement de notre ville avec beaucoup de soin et de finesse.

De l'application, il en faut, puisque tous les ans, le jury régional des villes et villages fleuris effectue une tournée des communes estampillées « Ville Fleurie », distinction décernée et retirée en fonction de critères d'évaluation bien précis.

En 2014, Lezennes conserve son label à deux fleurs.

C'est le résultat de beaucoup d'efforts depuis l'obtention de cette distinction en 2012. Une labellisation dans un processus devenu presque historique. Riche de plus de 50 ans d'histoire, le label des villes et villages fleuris mobilise près d'un tiers des communes françaises, plus de 4 000 d'entre elles sont labellisées.

Evoluant avec les attentes des citoyens, le label s'engage aujourd'hui sur les enjeux tels que la qualité de l'accueil, le respect de l'environnement et la préservation du lien social.

Aujourd'hui, un label au service de la qualité de vie des communes. Au-delà de son caractère de récompense officielle, le label garantit une qualité de vie et témoigne d'une stratégie municipale globale et cohérente. Dans un contexte croissant de compétitivité des territoires, les communes labellisées se donnent les moyens d'offrir une image et un environnement favorables à l'attractivité résidentielle et économique.

Les critères d'attribution, à l'origine dédiés à la qualité esthétique du fleurissement, ont progressivement laissé une place prépondérante à la manière d'aménager et de gérer les espaces paysagers, pour valoriser la qualité de vie des résidents et des visiteurs.

LES 4 ÉCHELONS D'UN CONCOURS NATIONAL GRATUIT

Les communes

- › S'inscrivent au concours des Villes et Villages Fleuris auprès du Conseil Général de leur département.
- › Organisent, le cas échéant, les concours communaux des maisons et jardins fleuris.

Les départements

- › Recueillent les inscriptions des communes.
- › Sélectionnent et accompagnent les communes susceptibles d'obtenir le label.
- › Organisent, le cas échéant, le concours départemental des Maisons Fleuries.

Les régions

- › Attribuent les trois premiers niveaux du label Villes et Villages Fleuris (1ère, 2ème, et 3ème Fleur).
- › Sélectionnent les communes susceptibles d'être labellisées au niveau 4 Fleurs.

Le CNVVF

- › Attribue le 4ème et dernier niveau du label Villes et Villages Fleuris (4ème Fleur).

L'ATTRIBUTION DU LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS S'EFFECTUE SUR LA BASE D'UNE SÉRIE DE CRITÈRES DÉFINIS PAR LE CNVVF.

- › La motivation pour l'obtention du label.
- › La démarche globale de valorisation communale par le végétal et le fleurissement.
- › Les actions d'animation et de promotion de cette démarche auprès de la population, des touristes et des acteurs pouvant être concernés.
- › La présentation du patrimoine végétal et du fleurissement.
- › Les modes de gestion mis en place pour entretenir ce patrimoine en respectant les ressources naturelles et la biodiversité.
- › Les actions complémentaires mises en oeuvre pour favoriser la qualité des espaces publics (mobilier, voirie, façades, enseignes, propreté...).
- › La cohérence des aménagements paysagers et de leur gestion selon les différents lieux de la commune.

Commémoration 1914-1918 (Novembre 2014)



Vœux du Maire

La cérémonie des vœux à la population s'est déroulée dans un climat marqué par les terribles événements du début de l'année.

Monsieur le Maire a adressé aux lezennois **un message de tolérance, d'ouverture et de défense des valeurs de notre République : liberté, égalité, fraternité et laïcité.**

L'éducation au cœur du combat, c'est sur cet engagement que Monsieur le Maire a souhaité orienter notre action collective.



Vœux de Marc GODEFROY, Maire de Lezennes



Vœux de Béatrice THYS, 1ère Adjointe

Téléthon 2014 (Décembre 2014)





Vœux de Marc GODEFROY, Maire de Lezennes



Vœux du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes

Marché de Noël (Décembre 2014)



Rapsodie (Novembre 2014)



Descente du Père Noël (Décembre 2014)

Portes ouvertes du CTM (Novembre 2014)



— CONCERTATION: mode d'emploi —

DE L'AVIS À LA PARTICIPATION CITOYENNE

De l'avis à la participation citoyenne

Organiser la vie collective, garantir la continuité du service public de proximité et l'organisation de l'administration municipale, impulser et porter les projets d'investissements et imaginer les équipements municipaux de demain, en assurant leur financement, voilà des sujets sur lesquels **vos élus travaillent toute l'année**.

Ce travail, se caractérise par plusieurs aspects : sa **continuité** dans le temps, la **technicité** de certains dossiers et la maîtrise d'une **réflexion d'ensemble** sur l'administration quotidienne et prospective de Lezennes.

Depuis plus de vingt ans, les élus lezennois qui se sont succédés aux responsabilités ont fait en sorte de **rendre visibles et compréhensibles leurs travaux**, afin que les lezennois s'emparent des sujets importants liés au devenir du cadre de vie et de la forme urbaine de Lezennes.

Cette montée en force de nos canaux, flux d'information et de communication, s'est à nouveau renforcée avec l'une des priorités que s'est fixée l'équipe municipale, en vue de renforcer ce champ d'action, depuis mars 2014.

(Cf LezennesMAG n°0 - une communic'action redynamisée)

Parallèlement à ce redimensionnement de la communication, les élus du groupe majoritaire (Vivre Ensemble) ont décidé de conduire Lezennes vers une nouvelle forme d'animation des processus décisionnels sur les principaux dossiers et enjeux de notre commune.

Ainsi, la participation citoyenne devrait connaître un nouvel essor et une nouvelle étape, directement au cœur de la gouvernance du Conseil Municipal, en passant par les corps intermédiaires (associations, relais d'opinions, organisations), vers le citoyen.



Le citoyen au centre des réflexions

Consultation, concertation, co-élaboration, référendum : tous ces mots se retrouvent dans l'idée de participation citoyenne. Une notion apparue pour définir l'implication croissante du citoyen dans un processus de décision qui le concerne directement ou indirectement, entre les scrutins municipaux.

Ce lien entre les habitants d'un territoire et les décideurs élus permet de légitimer l'action publique en toute transparence, et de renforcer le processus d'appropriation des projets portés.

Un projet partagé, débattu et ouvert au débat, dans un cadre organisé, permet de préciser les attentes des futurs usagers, prendre compte des contraintes et attentes des riverains, imaginer le projet dans un ensemble déjà en fonctionnement, etc.

Imaginer les formes de participations

Le débat public revêt dans les faits plusieurs formes possibles de participation du citoyen.

L'information

L'information consiste à communiquer des éléments à la population concernée sur les projets à venir ou en cours. **L'information doit être complète, claire et compréhensible par tous.** Elle doit être sincère et objective vis à vis du public informé. Donner une information, c'est donner du pouvoir, ainsi informer quelqu'un c'est lui donner la possibilité d'agir. L'information est portée à la connaissance de la population à travers différents supports : bulletin d'information, brochure de présentation du projet, site Internet, articles de presse, réunions publiques, etc.

La consultation

La consultation est un processus par lequel les décideurs demandent **l'avis de la population** afin de connaître leur opinion, leurs attentes et leurs besoins, à n'importe quel stade de l'avancement d'un projet. La décision finale reste cependant de la responsabilité du conseil municipal.

La concertation

Une concertation est une attitude globale de demande d'avis sur un projet, par la consultation de personnes intéressées par une décision avant qu'elle ne soit prise. L'autorité, qui veut prendre une décision, la présente aux personnes concernées et engage un dialogue avec elles. L'autorité reste libre de sa décision. La concertation peut être engagée très en amont de la décision, dès les études préalables.



Le débat public

Le débat public, *procédure régie par la loi du 27 février 2002*, est une étape dans le processus décisionnel, s'inscrivant en amont du processus d'élaboration d'un projet. Il n'est ni le lieu de la décision ni même de la négociation, mais un temps d'ouverture et de dialogue au cours duquel la population peut s'informer et s'exprimer sur le projet.

La conciliation - médiation

La conciliation et la médiation consistent à confronter les points de vue lorsqu'il y a blocage autour d'un projet. Elle suppose la volonté des participants d'aboutir à une solution ou un consensus majoritaire et vise la conclusion d'un accord. *L'intervention d'un tiers neutre peut être nécessaire.*

Redimensionner nos instances participatives

La municipalité lezennoise dispose des instances qui lui permettent d'ores et déjà de collecter bon nombre de retours et productions directement issus de cette forme de participation citoyenne organisée. Ces instances de concertation, nous les avons listées en pages 11 et 12 du Lezennes MAG n°0, en novembre dernier. Ainsi, les comités (constitués autour d'un sujet, comme la valorisation de la pierre, ou la prévention de la délinquance) les commissions (portants sur un ensemble de sujets, et qui peuvent être municipales, ou extra-municipales), et le conseil municipal lui-même, instance de décision en dernier ressort, forment ensemble le processus de décision.

Aujourd'hui, la Municipalité lezennoise se donne l'ambition d'aller plus loin, au delà de ces instances qui, pour certaines, pourraient paraître trop rigides et pas suffisamment adaptées à l'envie et au besoin d'expression de tous les citoyens lezennois.

Impulser un rythme de travail, et préciser le pilotage

A la fin de l'année 2014, le conseil municipal a délibéré sur la réinstallation et la création des 7 instances participatives :

- La Commission d'attribution des subventions aux associations
- La Commission Extra Municipale Commerce
- La Commission d'Accessibilité
- Le Comité de la pierre
- Le Comité Local de Prévention et de Sécurité
- Le Comité de Suivi des Rythmes Scolaires
- Le Conseil d'École de Musique

La Commission Communication - Concertation a reçu mandat par le Conseil Municipal pour *imaginer et concevoir un large plan destiné à définir une stratégie globale de concertation pour Lezennes.*

Parallèlement, la démarche d'Agenda 21, visant à travailler la thématique du Développement Durable, à la fois pour les questions économiques, sociales et environnementales, va entrer dans une phase active *nécessitant votre participation.* Il est attendu que les lezennois s'inscrivent dans cette vaste et ambitieuse démarche qui contribuera à *définir le Lezennes de nos enfants et petits enfants.*

Enfin, une journée «dossiers ouverts» est programmée pour 2015, au cours de laquelle les élus et services municipaux présenteront l'état d'avancement des dossiers en cours, qui devraient trouver leur aboutissement au cours du mandat.



S'engager et devenir acteur

Je suis intéressé par la vie collective de Lezennes dans le domaine suivant :
Urbanisme - Cadre de vie - Logement - Développement durable
Prévention - Culture - *rejoignez nous !*

Je souhaite m'associer aux travaux d'une Commission de travail pour définir les grands enjeux de ma commune, et ainsi œuvrer au renforcement de mon cadre de vie et à la qualité du service public à Lezennes :

concertation@lezennes.com

FÉVRIER

MERCREDI 04

Malle à histoire et atelier des P'tits Curieux pour les enfants de 5 ans et +

De l'écrit à l'écran : venez découvrir la culture japonaise à travers la lecture, en japonais, du conte de la princesse Kaguya (correspond au film) suivi d'un atelier de calligraphie

Lieu : **Médiathèque** // Heure : **17h15**
Réservations : **Sur inscription**

DIMANCHE 08

Réception des nouveaux lezennois

Chaque année, la municipalité accueille les nouveaux habitants de la commune par une présentation rapide de l'histoire de Lezennes et des services municipaux dont ils peuvent bénéficier.

Lieu : **Mairie** // Heure : **11h**
Réservations : **Sur inscription**

SAMEDI 14

Atelier des curieux pour adultes

Initiation à la calligraphie

Lieu : **Médiathèque** // Heure : **10h15**
Réservations : **Sur inscription**

DIMANCHE 15

Repas des aînés

Moment convivial pendant lequel élus jeunes et adultes assurent le service

Lieu : **Brassens** // Heure : **12h**
Réservations : **Sur inscription**

JEUDI 19

Audition des élèves de l'école municipale de musique

L'apprentissage passe aussi par la maîtrise de soi face au public

Lieu : **Mairie** // Heure : **19h**

MARS

SAMEDI 07

Bourse aux équipements de puériculture

Lieu : **Brassens** // Heure : **de 8h à 13h**

MERCREDI 11

Malle à histoire et atelier des P'tits Curieux pour les enfants de 5 ans et +

Lectures de contes japonais suivi d'un atelier de fabrication de Kokeski

Lieu : **Médiathèque** // Heure : **17h15**
Réservations : **Sur inscription**

VENDREDI 13

Veillée pour les enfants scolarisés

Lieu : **Espace enfance** // Heure : **18h**

SAMEDI 14

Ateliers parents/enfants scolarisés

Lieu : **Espace enfance** // Heure : **Matin**

SAMEDI 21

Atelier des curieux pour adultes

Initiation aux haïkus

Lieu : **Médiathèque** // Heure : **10h15**
Réservations : **Sur inscription**

DIMANCHE 22

Élections départementales

Lieu : **Mairie et salle Brassens**
Heure : **de 8h à 18h**

SAMEDI 28

Concert des professeurs de l'école municipale de musique

Une heure de musique variée et toujours de qualité, un vrai bonheur !

Lieu : **Mairie** // Heure : **20h**

DIMANCHE 29

Élections départementales

Lieu : **Mairie et salle Brassens**
Heure : **de 8h à 18h**

AVRIL

MERCREDI 01

Malle à histoires pour les enfants de moins de 3 ans / des histoires, des comptines pour rire, trembler, rêver et partager

Lieu : **Médiathèque**
Heure : **10h15 et 17h15**

JEUDI 09

Atelier mieux être

Lieu : **Salle Grémaux**

DIMANCHE 12

Foulées d'Isidore

Venez courir un semi-marathon à l'occasion du 20ème anniversaire de cette manifestation annuelle, les courses habituelles restent ouvertes (10km, 5km, 2 km, 1km, baby)

Lieu : **Complexe sportif P. Berthe**
Heure : **de 8h à 13h**
Réservations : **Gratuit, sur inscription**

SAMEDI 18

Atelier des curieux pour adultes

Tout ce que vous avez toujours rêvé de savoir sur Facebook et Instagram

Lieu : **Médiathèque** // Heure : **10h15**
Réservations : **Gratuit, sur inscription**

Ride on Lezennes

Allez, roulez ! En vélo, en rollers, en trottinette, en skate ...

Lieu : **Skate park du complexe**
Heure : **de 14h à 17h**

LUNDI 20 > SAMEDI 25

70 ans de la libération des camps de concentration

Lieu : **Médiathèque**

DIMANCHE 26

Commémoration

Lieu : **Monument de la déportation**
Heure : **11H**

MAI

VENDREDI 01

Cadeaux aux aînés

Lieu: **À domicile** // Heure: **à partir de 9h**
Réservations: **Sur inscription**

Remise des médailles du travail

Lieu: **Mairie** // Heure: **11h**

SAMEDI 02 > LUNDI 04

Ducasse // Lieu: **Brassens**

DIMANCHE 03

Braderie

Lieu: **En extérieur** // Heure: **de 7h à 14h**
Réservations: **Gratuit, sur inscription**

VENDREDI 08

Commémoration de la victoire 1945

Lieu: **Cimetière** // Heure: **11h**

JEUDI 21

Atelier mieux être

Lieu: **Salle Grémaux**

VENDREDI 22

Les Belles sorties de Lille Métropole : Chœurs de l'Opéra

Venez écouter la formation «Oh les chœurs» constituée de 24 chanteurs professionnels essentiellement issus de la région Nord-Pas de Calais. Un programme composé d'extraits d'opéras célèbres français et italiens.

Lieu: **Brassens** // Heure: **20H**
Réservations: **Sur réservation**

SAMEDI 30

Spectacle de la fête des mères

Toutes les mamans lezennesoises sont invitées au spectacle offert par la municipalité, les jeunes enfants sont admis. Un goûter termine l'après-midi
Lieu: **Brassens** // Heure: **14H**

Audition de chant avec les élèves de l'école municipale de musique

Restons dans le chant avec les élèves adultes de Varinka, vous pouvez être surpris !

Lieu: **Mairie** // Heure: **17H**



Foulées d'Isidore



Vœux aux commerçants



Ride On Lezennes

TRIBUNE CITOYENNE DES LISTES ÉLUES

Vivre Ensemble

On peut sauter sur sa chaise comme un cabri en disant « Concertation, concertation, concertation », cela ne signifie rien, cela n'aboutit à rien (...inspiré de Charles de Gaulle), il faut s'interroger sur ce que cela veut dire : concerter, consulter, participer, etc... Une définition est proposée dans ce numéro, sur laquelle il faut s'entendre. Pour nous l'essentiel c'est que la concertation s'inscrive dans la réalité concrète, qu'elle soit pragmatique et non idéologique. Le programme de l'équipe (renouvelée en partie) était connu au moment du vote de mars dernier. Retenons que la base des choix municipaux est fondée par le résultat des élections. Par exemple, la création des équipements en cours (espace culturel) ou des aménagements à venir (espace Zola) a été annoncée.

Les usages et l'appropriation de la Maison des Arts vivants, projet déjà entamé dans le mandat précédent seront concertés avec les lezennois concernés ou intéressés. Les nouveaux projets seront examinés au préalable, avec une priorité pour le logement pour tous et d'investissement pour la pérennité de notre patrimoine, y compris l'aménagement de nos espaces publics conformément à notre programme. Pour un cadre de vie harmonieux, davantage de logements et des services publics seront accessibles à tous. C'est un projet urbain et humain !

Didier DUFOUR

Lezennes Rassemblé

Les dernières élections municipales ont semblé refléter, au sein d'une fraction non négligeable de lezennois, l'existence d'une demande de réelle concertation et participation à la gestion de notre commune par la consultation de personnes intéressées par une décision avant qu'elle ne soit prise. Cette exigence d'une réelle démocratie de proximité semble aujourd'hui recueillir une certaine écoute de la majorité PS. Cependant, cet apparent consensus sur la démocratie locale laisse subsister de nombreuses inconnues et masque autant d'ambiguïtés. La concertation est parfois utilisée après la prise des décisions et le début des travaux. C'est ainsi qu'on confond aisément (et habilement) concertation et information, à l'exemple du village d'insertion, des préemptions, ou du centre multi accueil, ou la mise en place de commissions avec la participation de représentants bien choisis...

Ainsi va la concertation et participation citoyenne d'une équipe issue du passé qui s'octroie les pleins pouvoirs par le jeu de la proportionnelle, et se persuade de faire le bien en appliquant une idéologie d'un autre temps. Notre conception de la participation citoyenne est tout autre : concertation sur tous les projets majeurs et sur le budget auprès des Citoyens de Lezennes réunis en conseils de quartiers.

Didier BILLAS

Lezennes Autrement

Les membres du groupe « Lezennes Autrement » et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2015. La concertation a été un thème central de la campagne pour les élections municipales. Nous avons défendu l'idée que le citoyen devrait être au centre des grandes décisions et avons suggéré de créer des commissions citoyennes, ouvertes, travaillant sur les mêmes thèmes que le conseil municipal. Le groupe majoritaire a fait de multiples promesses de concertation. Paroles, paroles ... : ce groupe vient d'adopter, en conseil municipal, le projet de « Maisons des Associations et des Arts Vivants », un investissement majeur qui n'a fait l'objet d'aucun débat ni d'aucune présentation auprès de l'ensemble des Lezennois intéressés. Voilà une belle occasion manquée, hélas, de mettre en œuvre la « démocratie participative ».

Plusieurs commissions extramunicipales seront renouvelées. Leur mise en place arrive tardivement, près d'un an après le début du mandat, mais nous vous encourageons à vous saisir de cette occasion de participer à la vie de notre commune.

Et la commission d'urbanisme, c'est pour quand ? Des études sont actuellement menées par « Lille Métropole », en lien avec les communes, sur l'urbanisation autour de Lezennes : les habitants doivent y être associés !.

Bruno BOGAERT

LA VILLE DE LEZENNES EST SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Vous souhaitez suivre au plus près l'actualité municipale, retrouvez nos photos, vidéos et actualités instantanées sur les pages Facebook et Twitter de la ville de Lezennes.



www.facebook.com/villedelezennes



www.twitter.com/villedelezennes



ILS FONT LA VILLE



les Restos du Cœur, 30 ans au service de la solidarité

Fondées par Coluche en 1985, les restos du cœur fonctionnent en association loi de 1901, reconnue d'utilité publique, sous le nom officiel « les Restaurants du Cœur - les Relais du Cœur ».

Ils ont pour but « d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes ».

Cette campagne 2014/2015 permet de rappeler qu'en France plus d'un million de bénéficiaires a reçu 130 millions de repas distribués dans 2090 centres par 67 600 bénévoles.



Coluche, fondateur des Restos du cœur

30ÈME CAMPAGNE DES RESTOS DU CŒUR

À QUOI ONT SERVI
100€
DE RESSOURCES ?

67,30%
DISTRIBUTION ALIMENTAIRE

22,60%
ACTIONS D'INSERTION
FORMATION DES BÉNÉVOLES
PILOTAGE DES ACTIONS

7,30%
FRAIS GÉNÉRAUX

2,10%
CHARGES LIÉES AUX ENFOIRÉS

0,70%
DOTATIONS AUX PROVISIONS

Les restos du cœur c'est aussi :

- › l'ouverture des frigos de l'Europe en 1987 et maintenus jusqu'en 2020
- › La loi Coluche en 1988 (les dons donnent droit à une déduction d'impôts)
- › les 100 chantiers d'aide à l'insertion pour 1898 salariés dont 32 % trouvent un emploi durable, de transition ou une nouvelle formation
- › l'accessibilité à un logement pour 74% des familles accompagnées (en résidence ou en hôtel sociaux)
- › l'inclusion bancaire avec 509 microcrédits et des conseils en gestion budgétaire
- › l'accès au droit et à la justice pour 1885 personnes ...

MOT DE LA RESPONSABLE À LEZENNES

Le centre de Lezennes, rue Faidherbe, n'est ouvert que pendant la campagne d'hiver, les critères ne sont pas atteints pour une ouverture toute l'année.

Je tiens à souligner la bonne ambiance qui règne entre les huit bénévoles et la trentaine de bénéficiaires dont une majorité de personnes seules ou seules avec enfants. **L'accueil est chaleureux, le café est toujours prêt !**

Maryvonne Van Dicke est co-responsable et s'occupe de l'approvisionnement « à la ramasse » auprès du Lidl d'Hellemmes. C'est ce qui permet de fournir de la viande et des légumes frais en plus des stocks qu'un personnel de la mairie et moi allons chercher à Wattrelos avec la camionnette municipale. Notre voisin boulanger nous donne pain et viennoiseries. C'est vraiment le dévouement de l'équipe qui permet d'organiser la distribution deux fois par semaine, le mardi entre 14h30 et 16h et le vendredi de 9h30 à 11h. Afin d'éviter une attente trop longue et stigmatisante sur le trottoir, nous avons fixé des heures de rendez-vous.

Cela ne lèse personne puisque nous avons suffisamment de denrées.

Je veux terminer par un **hommage appuyé à Louise Minet** qui fut à l'origine de la **présence des Restos du cœur à Lezennes**, le stockage était alors dans les locaux de la ferme à l'emplacement de l'actuelle mairie, puis ce fut à la « maison des sœurs » l'actuelle médiathèque pour déménager rue Barbusse et arriver enfin dans les locaux mis à disposition du Secours Populaire par la municipalité. **Nous gagnons en confort à chaque déménagement, nous attendons le prochain avec impatience !...**

Catherine Balossier, responsable à Lezennes

RENOUVELLEMENT DES INSTANCES PARTICIPATIVES : JE PARTICIPE

La Commission Extramunicipale Accessibilité

L'accessibilité est un terme initialement relatif au monde du handicap mais étendu à l'ensemble des citoyens et utilisé pour désigner l'accès aux domaines suivants :

- › physique, la liberté de déplacement dans l'espace,
- › éducatif, le droit à une scolarisation,
- › civique, le droit de vote,
- › culturel, pouvoir développer sa culture,
- › numérique, adaptation des systèmes numériques dont les sites web, aux différents types de handicap,
- › travail, pouvoir travailler en milieu ordinaire,
- › santé, avoir accès aux services de santé promotionnels, préventifs et curatifs.

La loi n°2005-102 du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, précise les obligations des collectivités territoriales en matière de prise en charge obligatoire des questions liées à l'Accessibilité.

Pour les personnes en situation de handicap (motrice, visuel, auditif et intellectuel) **l'objectif de l'accessibilité est de permettre une vie ordinaire.**

Pour les personnes n'étant pas en situation de handicap, l'accessibilité reste une préoccupation dans diverses situations : femmes enceintes, incapacités temporaires consécutives à un accident du travail ou domestique, difficultés sensorielles liées à l'âge, sur-poids ; des situations où l'individu n'est pas à proprement parler en situation de handicap, mais concerné.

Composé d'un collège d'usagers, d'élus et de techniciens, et pilotée par Hassina Guerroumi, Adjointe à l'Accessibilité, le logement, l'emploi, la santé et l'égalité femme homme, cette commission de travail et de réflexion aura pour objet d'envisager les règles collectives et aménagements nécessaires à l'épanouissement de tous les résidents lezennois et usagers des services, des bâtiments et de l'espace publics.

L'accessibilité pour tous, un engagement citoyen.

[Retour des candidatures au 20 février](#)

La Commission Extramunicipale d'Attribution des Subventions

La Municipalité lezennoise réserve, chaque année, une part du budget communal destinée **au soutien de la vie associative locale, sous forme de subventions municipales.**

L'équipe municipale, dans un souci d'incitation à la participation citoyenne, y compris pour la gestion des deniers publics, et à l'attribution transparente et juste des ressources allouées au soutien du tissu associatif lezennois, souhaite mettre en œuvre une Commission élargie à des citoyens volontaires pour travailler à l'accompagnement de cette vie associative.

En plus des subventions annuelles, l'équipe municipale souhaite ouvrir plusieurs chantiers en matière du mode de définition de la distribution de ces subventions. Définir des critères prioritaires de subvention de projet, accompagner

les Président(e)s et responsables dans cette transition, identifier les critères d'attribution de subventions exceptionnelles, constituent les premières pistes de travail de cette nouvelle Commission participative.

C'est Michel BLOT, Adjoint aux fêtes, cérémonies, et aux commerces, qui animera ce groupe de travail.

[Retour des candidatures au 20 février](#)

Le Comité de la Pierre

Fer de lance de l'animation lezennoise et de sa mémoire,

le comité de la pierre, depuis sa création, œuvre pour animer et enrichir le patrimoine de notre commune.

Hier avec la création du géant de Lezennes, le désormais célèbre Isidore Court'Orelle, la mise en place des journées du patrimoine, la fête de la Pierre, l'aménagement d'un parcours souterrain dans les catiches, etc, ce comité est à l'origine de certains des principaux rendez vous et éléments symboliques de notre vie collective.

Puisqu'il est important que les forces vives de bonne volonté puissent s'associer à toutes les initiatives en bonne marche à Lezennes, les membres du Comité de la Pierre et Béatrice THYS, 1ère Adjointe en charge de la Culture, de la Communication et des Finances, vous invitent à vous manifester auprès des services municipaux afin de témoigner de votre intérêt pour rejoindre cette dynamique équipe de passionnés.

[Retour des candidatures au 20 février](#)

Le comité numérique - Site internet

Monsieur le Maire l'a annoncé à l'occasion des vœux de la Municipalité pour l'année 2015, le site internet de la commune est actuellement au terme de son fonctionnement, dans le format actuel.

Lezennes se projette vers la dématérialisation des services municipaux, parallèlement à une volonté de renforcer tous les leviers communicationnels auxquels nous mesurons votre attachement et votre degré d'exigence.

C'est pourquoi, sous la conduite de Jean Sagette, Conseiller Municipal en charge de ce nouveau chantier, un comité de pilotage s'est constitué autour des élus concernés et des services municipaux, notamment le service communication.

Dans un souci de méthodologie et d'association des citoyens aux choix structurants que la Municipalité se prépare à acter, Monsieur le Maire a jugé important **d'associer les forces vives de la société civile, prêtes à travailler et contribuer à la définition de la morphologie et des fonctionnalités du futur outil numérique de notre commune.**

[Retour des candidatures au 20 février](#)



UNE QUESTION ? CONTACTEZ-NOUS !

concertation@lezennes.com